



La région les Hauts-de-France



Nom :

Date :/...../.....

Le conseil régional

Certaines affaires sont trop importantes pour pouvoir être réglées par un seul département, mais elle n'intéresse pas forcément tout le pays. C'est pourquoi les départements sont regroupés en 18 régions depuis le 1^{er} janvier 2016 : 12 régions de France métropolitaine, auxquelles s'ajoutent la Corse et cinq régions d'Outre-Mer.

Créé en 1972, la région est dirigée par un conseil régional qui, depuis les lois de décentralisation, possède des pouvoirs et des moyens financiers...

Un conseil régional est chargé de mettre en place des équipements collectifs comme les autoroutes, les voies de chemin de fer, les lycées...

Il doit également soutenir l'activité économique : l'agriculture, l'industrie, le tourisme, le commerce...



Xavier Bertrand

Le conseil régional de la région des Hauts-de-France est présidé par Xavier Bertrand depuis janvier 2016. Il est composé de 170 conseillers régionaux élus pour 6 ans au suffrage universel direct. Le Conseil régional des Hauts-de-France siège à Lille.



La tour de l'hôtel de région à Lille

1/ Qui est le président du conseil régional de la région des Hauts-De-France ? C'est Xavier Bertrand.

2/ Où se situe le conseil régional de la région des Hauts-De-France ?

Il se situe à Lille.

3/ Quel est le rôle du conseil régional ?

Il met en place les équipements collectifs (autoroutes, voies ferrées, lycées) et soutient l'économie (agriculture, tourisme, commerce).

4/ Qui compose le conseil régional ?

170 conseillers régionaux composent le conseil régional.

5/ Quel est la durée du mandat des conseillers régionaux et qui les élit ?

Ils sont élus pour 6 ans par les électeurs et les électrices de la région des Hauts de France.